|  |  |
| --- | --- |
| Parlement européen2014-2019 |  |

Document de séance

<NoDocSe>B8‑1025/2016</NoDocSe>

<Date>{12/04/2016}12.4.2016</Date>

<TitreType>PROPOSITION DE RÉSOLUTION</TitreType>

<TitreRecueil>déposée conformément à l’article 133 du règlement</TitreRecueil>

<Titre>sur la fermeture de l’Agence européenne pour l’environnement</Titre>

<Depute>Sophie Montel, Florian Philippot</Depute>

B8‑1025/2016

Proposition de résolution du Parlement européen sur la fermeture de l’Agence européenne pour l’environnement

*Le Parlement européen*,

– vu l’article 133 de son règlement,

A. considérant qu’en 2014, l’Agence européenne pour l’environnement a coûté plus de 52 millions d’euros;

B. considérant que l’utilité de cette agence n’est pas évidente et demande à être démontrée;

C. considérant enfin que la politique en matière de protection de l’environnement peut parfaitement être assurée au niveau des États membres;

1. demande à la Commission de réfléchir aux modalités et aux conséquences d’une éventuelle fermeture de l’Agence européenne pour l’environnement.